

# Le petit Journal

BULLETIN MUNICIPAL – OCTOBRE 2001

## Chères Guarbecquoises, chers Guarbecquois

Voici déjà la sortie du N°2 du petit journal. Beaucoup d'événements se sont passés depuis la première édition.

52 enfants ont participé au centre de loisirs de Saint-Venant, avec qui la municipalité a signé une convention. La journée cyclotouriste, reprise par la commission des sports, a accueilli 566 randonneurs de tous les âges. La fête communale a, elle aussi, obtenu un franc succès.

Je tiens à remercier tous les bénévoles pour leur participation.

Les vacances sont terminées, l'heure de la rentrée a sonné. Près de 220 élèves ont repris le chemin des écoles de notre village.

Nous avons aussi eu le plaisir de recevoir Monseigneur Jaeger, évêque d'Arras, venu dans notre église pour donner le sacrement de confirmation à 6 adolescents du secteur. Cela n'était pas arrivé depuis 1938.

Malheureusement, les événements à travers le monde sont beaucoup moins réjouissants. Les attentats des Etats-Unis et la catastrophe de Toulouse nous ont profondément choqués et attristés.

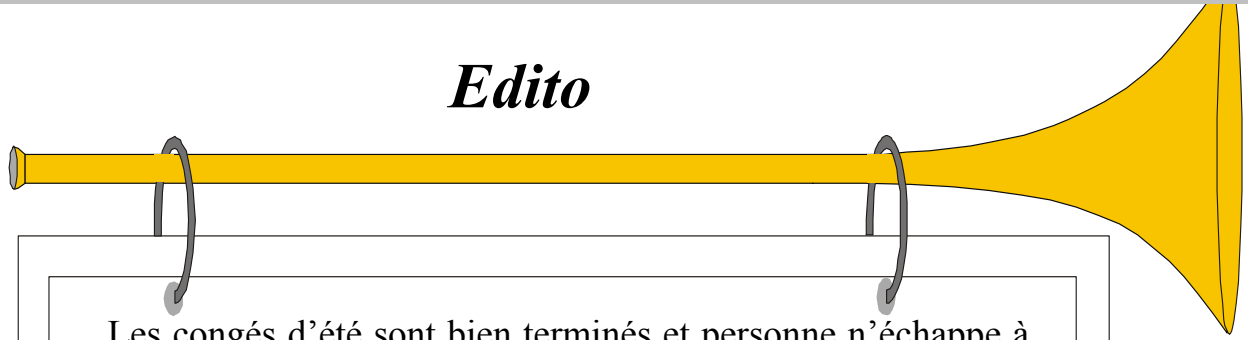
Ayons une pensée pour les victimes innocentes et pour leurs familles.

Votre maire  
Christophe Fiancette

2  
0  
0  
1



# Edito



Les congés d'été sont bien terminés et personne n'échappe à la règle. Pour sa 2<sup>ème</sup> parution, le « petit journal de Guarbecque » dressera un compte-rendu des différentes décisions prises par le Conseil Municipal. Mais, qui peut oublier le 23 juin ? La fête de la musique a été un réel succès et nous le devons tout particulièrement à 2 jeunes Guarbecquois, Tony et Jérôme, qui ont répondu amicalement à nos questions.

Cet été 2001 a une nouvelle fois été riche en festivités en tout genre. D'ailleurs, pour celles et ceux qui désirent continuer sur cette lancée, un calendrier concernant les prochaines fêtes vous est communiqué. Nous adresserons également un petit clin d'œil à nos écoliers qui, ce jeudi 6 septembre, ont retrouvé les bancs de l'école et ce jusqu'aux vacances de Toussaint. Celles-ci verront, comme le veut la tradition depuis quelques années, l'illumination de citrouilles et de sorcières à tous les coins de rues pour fêter HALLOWEEN.

La commission Information-Communication vous remercie pour vos diverses remarques et suggestions rapportées au sein du conseil municipal, par vos coupons réponses. Nous en prenons bonne note et comptons encore sur vous.

Merci et bonne lecture.

## Sommaire

|                                    |   |                             |    |
|------------------------------------|---|-----------------------------|----|
| - Mot du Maire                     | 1 | - Prochaines manifestations | 9  |
| - Edito                            | 2 | - La Rentrée                | 10 |
| - Compte Rendu du conseil          | 3 | - Halloween                 | 11 |
| - Compte Rendu du conseil          | 4 | - Etat Civil                | 12 |
| - La vie de notre paroisse         | 5 | - Les Infos                 | 13 |
| - Reportage « Fête de la musique » | 6 | - Les Infos                 | 14 |
| - Festivités                       | 7 | - Fiches pratiques          | 15 |
| - Festivités                       | 8 | - Analyse Eau - Coupon      | 16 |

# COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 JUIN 2001

## ➤ **Compte administratif de l'année 2000 : résultat de la balance générale**

Section d'exploitation : excédent de 1 065 228.33F

Service d'investissement : déficit de 585 810.110F

Compte tenu des dépenses restant à réaliser et des subventions à recevoir, le déficit d'investissement s'élève à 864 952.10F

L'excédent global de l'exercice 2000 est de 200 276.23F

Affectation du résultat d'exploitation : 1 065 228.33F

869 333f sont portés en atténuation du déficit d'investissement (virement prévu au budget 2000)

195 895.33F constituent l'excédent de fonctionnement reporté disponible pour l'exercice 2001.

## ➤ **Election d'un membre à la CCAF (Communauté de Communes Artois-Flandres)**

Le Président fait part de la démission de M. Francis Gallois en qualité de membre titulaire de la communauté de communes Artois-Flandres et a appelé le conseil municipal à voter pour un membre suppléant.

Le seul candidat à ce poste était M. Didier Depaeuw : l'assemblée passa au vote :

12 voix pour ; 1 abstention

Didier Depaeuw a été élu.

Le tableau des représentants municipaux à la Communauté de Communes Artois-Flandres est ainsi constitué :

Titulaires : Christophe Fiancette (Vice-Président)  
Dominique Dufour

Suppléants : Bernard Gozdek  
Didier Depaeuw

## ➤ **Centre de loisirs :**

Le maire a présenté les termes de la convention annuelle à passer avec le maire de Saint-Venant pour les sessions de juillet et août 2001.

La participation communale par enfant est de 790F pour 1 mois et 390F pour ½ mois (52 enfants de la commune ont été concernés)

La municipalité participe également aux frais de fonctionnement du centre. L'assemblée a accepté les tarifs appliqués et la convention. A la demande de M. le maire, les enfants bénéficient de 2 points de ramassage en bus : sur la place Clémenceau et rue du Maréchal Foch, en bas du pont.

## ➤ **Eglise :**

Le dossier de financement du remplacement d'un vitrail pour 44 306.78F est en cours avec la DRAC, Direction régional des Affaires Culturelles. Les travaux seront entrepris dès l'accord des subventions. L'opération de protection intérieure du clocher est en cours par une entreprise spécialisée (nettoyage, désinfection), et les services municipaux qui remplaceront le plancher.

Le nettoyage des gouttières et la réparation des fuites d'eau ont été faits par une entreprise.

## ➤ **Jury d'Assises :**

En application de l'arrêté préfectoral du 28 mai 2001, le conseil municipal a procédé au tirage au sort de 3 électeurs afin de constituer la liste communale préparatoire à la liste annuelle des jurés pour l'année 2002 :

Mme Anne Cordonnier épouse Dupuis, 47B rue des Fusillés  
M. Juste Cottrez, 3A rue du Pont Roy  
M. Jean Picque, 6 rue du Haut Blé

### ➔ Informations diverses

Lecture d'une lettre de M. Napieraj, président de la communauté de communes Artois-Flandres, suite à une réclamation de la commune concernant la redevance d'assainissement facturée à tort par la Compagnie des Eaux aux habitants de la rue du Bray et Pasteur, avant la mise en service des installations publiques. La rectification sera faite au prochain semestre facturé.

### ➔ Voirie

♦ Rue du petit Carluy : la traversée de route faite pour la canalisation de gaz Rombly-Lestrem se dégrade. D'importantes fissures ont été constatées. Une réclamation est en cours.

♦ Rue Louis Lemaire : le programme de réfection et de gravillonnage à cet endroit est reporté pour plusieurs motifs.

Rue de la Lampe et Delcourt : les travaux sont terminés, une réfection du réseau d'eaux pluviales a été nécessaire à 2 endroits, rue Delcourt.

Le programme communal 2001 est en voie d'achèvement (sauf rue Louis Lemaire évoquée plus haut).

### ➔ Solidarité

L'association des maires de la Somme sollicite une aide auprès du conseil municipal, au bénéfice des familles sinistrées par les inondations, l'assemblée a voté un secours de 1500F

### ➔ Autres bâtiments

Réparation des toilettes à l'école primaire et finitions au logement rue Foch : châssis et seuil de porte.

### ➔ Sport

Le projet de terrain d'entraînement de football est en bonne voie, les demandes de subventions sont en attente de décisions.

Un projet de sentier pédestre est en cours.

### ➔ Ecoles

La sécurité à la sortie des écoles est à l'étude : barrière existante à reculer à l'école Daudet Perrault et pose de barrières devant l'école Sainte Bernadette.

## Séance extraordinaire du conseil municipal du 28 juin

Les conseillers dûment convoqués sont invités à délibérer sur la création d'une taxe professionnelle de zone sur la zone d'activité de la commune par la Communauté de Communes Artois-Flandres.

La séance ouverte, M. le président a fait part à l'assemblée des discussions intervenues lors de la fusion du district d'Isbergues et de la Communauté de Communes des Flandres Artésiennes au sein de la CCAF. « *Il a été envisagé de créer une taxe professionnelle de zone, notamment en ce qui nous concerne, sur la zone de Guarbecque.* » Le produit de cette taxe reviendra à la CCAF. Le maire a rappelé le mode de calcul du produit fiscal attendu pour l'année 2001. Il a présenté les prévisions pour l'année 2002 qui, en tenant compte de la perte de recettes, garantissent cependant la stabilité des taux des 4 taxes d'impôts locaux.

L'assemblée a délibéré et, à l'unanimité, a donné son accord pour la création de la taxe professionnelle de zone sur la zone d'activités de la commune par la CCAF.

## ***LA VIE DE NOTRE PAROISSE***

Guarbecque avait rendez-vous avec l'histoire ce samedi 22 septembre 2001 à 19h.

63 ans après, Monseigneur Jean-Paul Jaeger que l'on doit appeler aujourd'hui « Père Evêque » est revenu en la paroisse Saint-Nicolas afin de confirmer 6 jeunes du secteur pastoral : Alexandra, Amandine, Marie, Mathieu, Nathanaëlle et Stéphanie.

Le nombre est bien différent de l'année 1938 : 218 et le protocole a bien changé pour laisser place à la proximité.

Le père Evêque, ainsi que les confirmés, ont été reçus en la salle des fêtes par la municipalité. Une assiette à l'effigie de notre église fut remise à notre Evêque.

Une seule phrase à retenir après les attentats américains :

**’’Aimer, c'est accepter les différences ’’.**





## FÊTE DE LA MUSIQUE 23 JUIN 2001



**Nous avons rencontré pour vous Tony Remen et Jérôme Lorient, pour leur poser quelques questions.**

La rédaction : Comment vous est venue l'idée d'organiser une fête de la musique à Guarbecque ?

Tony- Jérôme : La fête de la musique est une fête très médiatisée, autant sur le plan national que local. Nous avons donc profité de l'occasion pour lancer le projet afin de promouvoir la musique que nous aimons et ainsi la faire apprécier au public.

La rédaction : Pourquoi avoir choisi le thème de la musique Jamaïcaine ?

Tony- Jérôme : C'est une musique très harmonieuse, elle n'attise pas la violence et surtout elle est riche en parole sociale. Le reggae est la musique qui exprime le mieux les problèmes de la vie. Elle diffuse un message de paix et d'unité : c'est la musique sociale par excellence.

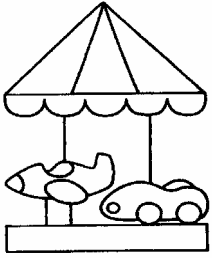
La rédaction : Comment avez-vous été ressentis par le village?

Tony- Jérôme : Nous avons été agréablement surpris par l'accueil des Guarbecquois car ce jour-là, beaucoup étaient présents à cette fête. Tous ont dansé au rythme du reggae, exceptés ceux dont le sommeil fut perturbé. Désolé !

La rédaction : Pensez-vous reconduire cette manifestation l'année prochaine ?

Tony- Jérôme : Nous aurions aimé renouveler l'expérience, malheureusement nous n'avons pas les structures adaptées pour l'organisation d'un tel projet. Malgré cela, nous serions heureux que cette première fête de la musique serve d'exemple pour les années futures.





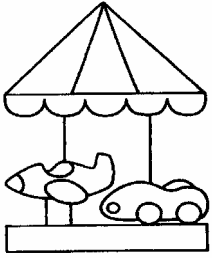
## ***FESTIVITES DE LA DUCASSE***

Les festivités du mois de juillet furent riches et ne se firent pas attendre. En effet, dès le 1<sup>er</sup> juillet, sous un soleil torride, fut proposée la randonnée cyclotouriste « la Guarbecquoise » qui connut un réel succès.



Le samedi 14 juillet, le soleil n'était pas au rendez-vous mais les associations répondirent présentes pour participer aux jeux inter-associations, nous apportant ainsi joie et bonne humeur.





## ***FESTIVITES DE LA DUCASSE***



En soirée, la bière coula à flot avec la fête bavaroise animée par l'orchestre DIE ALTEN KAMERADEN.



Le lendemain, jour de ducasse, notre traditionnelle course cycliste ouverte aux cadets, puis le lundi un grand loto familial qui rassembla de nombreux joueurs. Les anciens furent également de la fête le mardi avec le goûter offert par la municipalité et le Comité des Fêtes.

Pour clôturer ce mois riche en événements, un concours de pigeon fut organisé le samedi 21 juillet et une soirée dansante au profit des œuvres sociales de la commune assura l'ambiance de cette fin de journée.

Le dimanche matin, les lève tôt furent mis à contribution par un marché aux puces qui prit fin sur des airs de Johnny Hallyday interprétés par Jacques Delaire, notre vedette locale qui reçut des applaudissements bien mérités.



# LES FESTIVITÉS DES PROCHAINS MOIS

**Mercredi 10 Octobre**

Vente Action Sociale d'Urgence  
du District



**Samedi 13 Octobre**

Loto Jeune France  
Guarbecque

**Samedi 20 Octobre**

Repas dansant du Club  
Tennis et Gymnastique

**Samedi 27 Octobre**

Repas des Anciens  
Combattants

**Dimanche 28 Octobre**

Loto APEL  
Guarbecque

**Samedi 3 Novembre**

Soirée HALLOWEEN  
A.P.E. Ecole Publique



**Samedi 24 Novembre**

Loto Amicale Personnel  
Communal

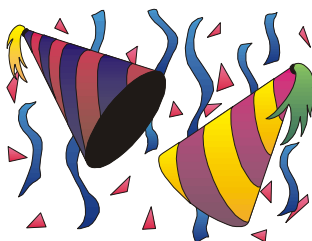


**Samedi 8 Décembre**

Loto Amicale Laïque

**Samedi 22 Décembre**

Course pédestre du Club des  
Supporters de la  
Jeune France



**Lundi 31 Décembre**

Nuit de la St-Sylvestre  
Jeune France

## ***LA RENTREE SCOLAIRE***

La rentrée scolaire à l'école Daudet s'est effectuée sous l'œil du nouveau directeur M. Florczyk. Il sera aidé dans sa tâche par Mme Stavot qui s'occupera des CE1 et CE2 (en remplacement de Mme Martin), de Melle Prieur et de Mme Courtecuisse qui s'occuperont de la Petite et Moyenne Section et de Mme Duvivier pour la Grande Section et les CP. M. Florczyk, lui, prendra les CM1 et CM2.



La reprise à l'école Sainte Bernadette s'est, elle aussi, bien déroulée malgré la pluie. Les élèves ont été accueillis par la directrice Melle Bernadette Vienne qui prendra en charge les CM1-CM2.

Cette année, les CM1-CE2 seront avec Melle Marguerite Vienne.

Les CP-CE1 avec Mme Ramaen, la Grande Section et les CP avec Mme Tranelle et les Petites et Moyennes Sections avec Mme Decrock.

# HAPPY HALLOWEEN



Dans quelques semaines, nous fêterons « Halloween » et la rue de la Lampe reprendra ce nom pendant quelques jours, comme déjà, depuis plusieurs années. Mais pourquoi tout le village n'en ferait-il pas autant ? A cette occasion, le Comité des Fêtes vous sollicite afin de faire, de votre devanture de maison, une superbe décoration d'Halloween.

Un jury passera dans le village pour récompenser les plus "épouvantables" façades.

Pour que, cette année, Guarbecque devienne le village "Halloween".  
D'avance merci pour votre participation.

Le Président  
Yves Venel



## L'ETAT CIVIL DE CES DERNIERS MOIS



### Naissance

- Chloé et Margaux CARINCOTTE* 2 Juin 2001 à Lesquin  
De *Laurent et Lucile CRAMPE*  
8 Place Clémenceau
- Théo HEUDRE* 28 Juin 2001 à Béthune  
De *Pascal et Laurence Debuiche*  
2B rue de la Lampe
- Laurine LERMUSIAUX* 8 Juillet 2001 à Beuvry  
De *Roger et Isabelle Desquesnes*  
5 Place Clémenceau
- Camille STERIN* 11 Juillet 2001 à Béthune  
De *Olivier et Nathalie Sénéchal*  
6 Rue du Vieux-Pont
- Kendra BARBOSA* 20 Septembre 2001 à Auchel  
De *Christophe et Sybille Calonne*  
4 Rue des Métallos



### Mariage

- Théodule TOULOTTE et Edith CAUDRON* 30 Juin 2001
- Christian FASQUELLE et Danièle LEFEBVRE* 07 Juillet 2001
- Michel GRIOCHÉ et Karine DUTHÉ* 1<sup>er</sup> Septembre 2001
- Emmanuel LEURS et Virginie DELBREUVE* 15 Septembre 2001

### Décès

- 03 Juin 2001 *Yvonne DELMAIRE, veuve RINGARD, 84ans et 9 mois*
- 01 Juillet 2001 *Josépha STAWIAK, veuve SUCHODOLSKI, 82ans et 4 mois*
- 28 Août 2001 *Christian LEPRETRE, 53 ans et 4mois*

# LES INFOS ...

## INFOS



### RECENSEMENT MILITAIRE

Les jeunes gens (filles ou garçons) nés en octobre novembre décembre 1985 sont priés de se faire inscrire en Mairie.

Se munir d'une pièce d'identité ou du livret de famille des parents.

### INSCRIPTION SUR LES LISTES ELECTORALES

Les personnes nouvellement arrivées dans la commune peuvent demander leur inscription. S'adresser au secrétariat de la mairie. En principe les jeunes gens en âge de voter sont inscrits d'office, cependant, ils peuvent passer en Mairie pour s'informer si cette démarche a été effectuée.

### PROGRAMME 2001 DU PASSAGE DE LA BALAYEUSE

Octobre : du 08/10/ au 12/10

Novembre : du 19/11 au 23/11

Décembre : du 10/12 au 14/12

### PERMANENCE DU CONSEILLER GENERAL DU CANTON DE LILLERS

**Lucien ANDRIES**

2<sup>ème</sup> mardi de chaque mois à 9h en mairie

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

Du lundi au vendredi  
10H à 12H et 13h30H à 17H30

Le samedi  
10H à 12H



### Changement de l'horaire de la permanence de M. le Maire.

Désormais M. le Maire reçoit le Samedi de 10h à 11h

### HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE D'ISBERGUES

Il est rappelé qu'il est interdit de jeter les mauvaises herbes et les tontes de pelouse dans les fossés ainsi que tout autres détrit. La déchetterie accueille tous les déchets qui ne sont pas admis dans les poubelles.

**Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre**  
lundi, mercredi, jeudi, vendredi  
De 14H à 18H30  
mardi et samedi  
De 9H à 12H et de 14h à 18h30

**Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars**  
Du lundi au vendredi  
De 14H à 17H30  
Samedi  
De 9H à 12H et de 14h à 17h30

# LES INFOS ...

INFOS



## MUTUALITE SOCIALE AGRICOLE PAS DE CALAIS

Ouverture d'une antenne à  
Aire sur la lys  
Le 3 septembre 2001

|                             |                      |
|-----------------------------|----------------------|
| Antenne MSA                 | du lundi au vendredi |
| Résidence de l'Arsenal      | de 9h00 à 12h00      |
| Boulevard de la manutention | et de                |
| 62120 Aire sur la Lys       | 14H00 à 17H00        |
| ☎ 03.21.38.95.40            | ☎ 03.21.38.95.41     |

### TOURNEE 2001 DU BIBLIOBUS

17 octobre  
14 novembre  
5 décembre  
Place Clémenceau de 13h30 à 14h30

### TRESORERIE D'ISBERGUES

Du lundi au jeudi  
de 9h à 12h et de 13h à 16h  
le vendredi de 9h à 11h, fermé l'après-midi



**EURO**



Le 1er Janvier 2002, notre pays passera à l'Euro. 11 pays de la Communauté vivront comme nous ce grand changement que représente la monnaie unique.

Le taux de conversion officiel a été fixé pour 1 euro à 6,55957 F. arrondi à 6,56 F. Ce taux est définitif.

Les pièces sont au nombre de huit : 1, 2, 5, 10, 20, 50 cents (centimes d'euro) et 1 et 2 euro avec une face commune à tous les pays de la zone euro et une face avec des symboles à caractère national. Quelle que soit leur effigie, les pièces en euro sont utilisables dans tout la zone Euro.

Sept billets sont libellés en euro : du plus petit (5 euro : 32,80 F) au plus gros (500 euro : 3279,79 F). Les billets ont la même effigie dans toute la zone euro.

A partir du 15 Décembre vous pourrez vous procurer auprès de votre banque des sachets contenant 40 pièces en euro vendus 100 Frs.

Sur l'initiative du C.C.A.S., pour permettre à nos aînés de se familiariser à l'euro, en partenariat avec la Poste, 4 réunions d'une quinzaine de personnes ont été programmées pour répondre à leurs questions. Des repères de prix en euro pour les produits quotidiens leur ont été donnés.

Si vous êtes intéressés, vous pouvez vous faire connaître en Mairie ou chez Mme DELGERIE Danièle - Tél. 03.21.27.28.79 après 19 H.

### Prochaines réunions :

**19 Octobre et 2 Novembre.**  
**Salle de la mairie**  
**14H30**

# LES PAPIERS A CONSERVER

Factures, quittances de loyer, déclarations d'impôts, garanties en tous genres... Les papiers nous submergent et nous ennuiant. On aimerait bien les ignorer en les entassant un peu partout, loin des yeux de préférence. Seulement voilà, c'est lorsqu'on en a besoin, parfois quelques années après, que l'on n'arrive pas à mettre la main dessus. Pour éviter la crise de nerfs, autant classer méthodiquement ses documents et savoir combien de temps il est nécessaire de les conserver.

## LES FACTURES

- Eau, E.D.F.-G.D.F., téléphone : 2 ans
- Réparations diverses : 10 ans si elles ont été effectuées par un commerçant.  
Par un artisan : 30ans
- Achat automobile : 2 ans minimum et jusqu'à la revente

## LES HONORAIRES

- Médecin, dentiste, ... : 2 ans
- Notaire : 5 ans

## IMPOTS

- Redevance TV : 3 ans
- Tout document servant à établir les impôts ou les concernant : 4 ans à partir de l'année imposée.

## ASSURANCES

- Contrat : le temps de validité. Quittance de prime : 2 ans.
- Quittance de prime : 2 ans
- Correspondance : 2 ans après le règlement du sinistre
- Avis de remboursement du sinistre : 30 ans

## LOGEMENT

- Pour le propriétaire : titre de propriété et procès-verbaux d'assemblées générales de copropriété : jusqu'à la revente.
- Décompte de charges et correspondance avec le syndic : 10 ans
- Pour le locataire : bail, surface corrigée, correspondance avec le propriétaire : 5 ans après le départ des lieux :
- Quittances de loyer : 5 ans
- Etat des lieux : jusqu'au remboursement de la caution

## SECURITE SOCIALE

- Bulletin de versements des allocations familiales : 2 ans

## BANQUE ET C.C.P.

- Durée limite d'encaissement des chèques bancaires : 1 an et 8 jours (Loi du 16/07/85). Chèques postaux : idem
- Talon de chèques et relevés de comptes : 30 ans
- Certificat de travail, bulletins de salaires et bordereaux de points de retraite : jusqu'à constitution du dossier de retraite

## ANALYSE DE L'EAU

Date du prélèvement : 27/06/2001, 11 h20, n° prélèvement : 66543  
Installation concernée: UNITÉ DE DISTRIBUTION, ISBERGUES,N° PSV : 0000001606  
Type d'eau prélevée : eau traitée  
Lieu de prélèvement : R.M, 3a RUE DE LA LAMPE  
Commune de : GUARBECQUE  
Prélevé par DELAIRE TATIANA  
Dossier suivi par : Mr S. RIBREUX.

ANALYSES RÉALISÉES PAR: **LABORATOIRE DES EAUX DE L'INSTITUT PASTEUR, LILLE**

**Paramètres micro-biologiques :**

|                                     |    |         |
|-------------------------------------|----|---------|
| Bact. aér. revivifiables à 22°-72h  | <1 | n/ml    |
| Bact. aér. revivifiables à 37°-24h  | <1 | n/ml    |
| Coliformes thermotolérants/100ml-MS | <1 | n/100ml |
| Streptocoques fécaux / 100ml-MS     | <1 | n/100ml |

**Paramètres physico-chimiques**

|  |       |          |
|--|-------|----------|
| Aspect (0=ras, sinon =1, cf comm.)       | 0     | qualit.  |
| Turbidité néphélogométrique              | 0,18  | NTU      |
| Odeur Saveur (0=ras, sinon =1, cf comm.) | 0     | qualit.  |
| Chlore libre                             | <0,03 | mg/lC12  |
| Chlore total                             | 0,07  | mg/lC12  |
| pH à 20°C                                | 7,25  | unité pH |
| Conductivité à 20°C                      | 561   | µS/cm    |

**CONCLUSIONS SANITAIRES :**

Eau d'alimentation conforme aux normes en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.



**Coupon – Réponse (à découper ou à recopier)**

***Ce bulletin est votre bulletin.***

Aidez-nous à le faire vivre et apportez vos suggestions pour améliorer et agrémenter la vie dans la commune.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Ce coupon est à déposer à la mairie ou chez l'un des membres de la commission Information et Communication :

Jacky BAMETZ, 3 Rue de l'espoir  
Dany BODART, 29 Rue du Maréchal Leclerc  
Danièle DELGERIE, 28 Rue des Fleurs  
Didier DEPAEUW, 10 Rue du Bray

Geneviève LOUCHARTE, 27A Rue des Fusillés  
Didier TOURSEL, 2 Impasse Victor Tournel  
Sylvie WIART, 27 Rue des Fleurs

OCTOBRE 2001